

MERENVIELLE

Infos

N°56

Juillet 2016

Infos générales

- 1 • Le mot de Maire
- 2 • Etat Civil
• Cérémonie du 8 Ma

En Mairie

- 3 • Budget
- 8 • Conseillers Départementaux
- 10 • Le Centre Social
- 12 • Les échos du Relais
- 14 • Plan de prévention des risques
- 15 • Les nuisances
• Les encombrants
• Collecte des déchets

Vie Pratique

- 16 • Eglise de Mérenvielle
- 17 • L'Arche des Bambins
- 18 • L'A.C.C.A
- 19 • La Bosca
- 20 • Culture et Loisirs
- 21 • Le 38 TSM
- 25 • La Boule Mérenvielloise
- 26 • Voisinade
• Petites annonces



Allô Mairie : 05.61.86.61.64

Lundi 15h00 - 19h00
Mardi 14h30 - 18h00
Mercredi 15h00 - 19h00
Vendredi 09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Samedi 09h00 - 12h00 le 1^{er} et 3^{ème} Samedi du mois

Pages



Le mot du Maire

L'année 2016 est la plus importante du mandat municipal (2014-2020). Des investissements importants vont se concrétiser, notamment: la réhabilitation de la Mairie, ainsi que le début de l'effacement des réseaux au centre du village (fin 2016 début 2017).

L'avancée des projets du Conseil Municipal sont la première révision du PLU, avec en parallèle la finalisation de l'étude pour la réalisation de la station d'épuration et du réseau d'assainissement collectif.

Comme tous les ans, ce bulletin vous permettra d'avoir une vision détaillée du Compte Administratif 2015 et des prévisions budgétaires 2016.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble du Conseil Municipal pour son implication au service de la population et ce, dans l'intérêt général, ainsi que le personnel municipal pour son engagement au service des administrés.



PLU

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) entre dans la deuxième phase) à savoir : la réalisation du diagnostic, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable) (PADD), les orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), suivra ensuite la consultation aux Personnes Publiques Associées (PPA). Je vous rappelle qu'un cahier de concertation est à la disposition du public aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

EQUIPEMENTS PUBLICS

Dans le cadre de la mise aux normes des équipements publics réservés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) le parking de la Mairie sera aménagé par la Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST).

IMPOTS DIRECTS

La Commission Communale des Impôts Directs CCID s'est réunie le 15 Juin 2016 afin de statuer sur les propositions de la Direction Générale des Finances en matière d'évaluations cadastrales de nouvelles constructions et additions de construction.

La Commission rappelle que certaines additions : piscines, vérandas, abris... doivent aussi faire l'objet de déclarations afin d'être en concordance avec le cadre légal.

Etat Civil



Naissance

Largo, Jean-Joel SANS né le 8 février 2016

Mariage

Eric, André, José SARGHAT et Laure, Marie BATUT le 28 Mai 2016

Décès

Dominique LAVIGNE veuve FOURGEAUD décédée le 29 Novembre 2015

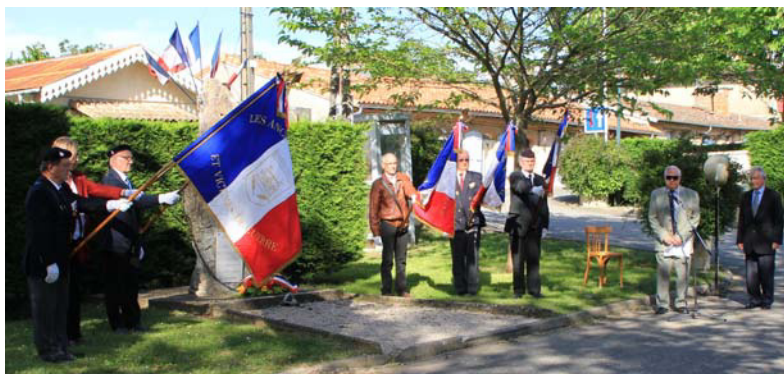
Mathilde BONNEFOI épouse VIEU décédée le 17 janvier 2016



C'est avec tristesse que nous saluons la mémoire de Dominique pour son engagement au sein du Conseil Municipal, sa participation à la vie de la Commune, son dévouement et sa gentillesse auprès des habitants de Mérenvielle.

Cérémonie du 8 Mai 2016

La commémoration du 08 Mai 2016 a eu lieu le 7 mai, à 18h00, devant la Stèle du monument aux morts en présence, des représentants des associations d'anciens combattants du secteur de Lévignac, Léguevin, Pibrac et du secrétaire Départemental, du commandant de Gendarmerie de la brigade de Léguevin, de Madame le Maire de Sainte-Livrade, du Conseil Municipal, des représentants des associations, des Jeunes de Mérenvielle, et de Mérenviellois.



Le 8 mai 1945, la capitulation de l'Allemagne est ratifiée et la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe.

L'acte est ratifié à Berlin par les différentes délégations allemandes et alliées alors qu'il fut signé la veille, le 7 mai 1945, à Reims, en présence des chefs de l'armée allemande et des chefs des armées alliées.

Après le dépôt de la gerbe effectué par Mr le Maire, son adjointe et les enfants, puis l'hommage rendu aux anciens combattants, la population s'est rendue à la salle municipale pour goûter au traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE 2016.

Pour l'année 2016, les taux d'imposition communaux sont identiques à 2015 soit: 16.15 % pour la Taxe d'Habitation, 19.79 % pour le Foncier Bâti, et 89.59 % pour le Foncier Non Bâti.

Taux de la CCST inchangés : TH 10.21%, TFNB 5.40%, TOM 14.39%, taux identiques à 2015.

LE FONCTIONNEMENT GENERAL DES SERVICES

Recettes prévisionnelles de fonctionnement :	450 277.43 €
Résultats de fonctionnement reporté (exercices antérieurs) :	+ 64 294.90 €
TOTAL :	= 514 572.33 €

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :	494 572.33 €
Virement à la section d'investissement :	+ 20 000.00 €
TOTAL :	= 514 572.33 €

➤ En Dépenses :

Les charges à caractère général en baisse à 88 7580 €.

Les charges de personnel sont en augmentation de 2 600 € soit 1.73 % par la prise en compte réglementaire du personnel titulaire et non titulaire, du régime indemnitaire, des charges sociales et de prévoyances afférentes.

Les autres charges de gestion courante : sont en diminution de 12 850 € soit 5.24 %, ce poste comprend principalement les participation au Groupe Scolaire (SIVOM) : pour 110 000 €, Cuisine centrale pour 7 000 € Communauté de Communes pour 2 000 € autres organismes de regroupement pour 19 000 €, les subventions aux associations pour 3 990 €, la subvention à l'Arche des Bambins pour 90 000 €.

➤ En Recettes

PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES :

➤ Produit des contributions (impôts)	170 324.00 €	(167 564.00 € en 2015)
➤ Dotations diverses	60 637.00 €	(68 115.00 € en 2015)
➤ Dotation communautaire	57 245.00 €	(58 800.00 € en 2015)
➤ Participation CAF à la crèche	49 000.00 €	(51 000.00 € en 2015)
➤ Participation des communes (crèche)	67 500.00 €	(61 400.00 € en 2015)
➤ Loyers et redevances	19 500.00 €	(20 400.00 € en 2015)
➤ Allocations compensatrices, divers	12 648.00€	(14 187.00 € en 2015)
➤ Excédent de fonctionnement reporté	64 294.90 €	(78 386.63 € en 2015)
➤ Travaux en régie	10 000.00 €	

LES INVESTISSEMENTS

LES DEPENSES

686 720.02 €

Remboursement de la dette en capital :	12 650.00 €
Subventions d'investissement (amortissement)	1 583,43 €
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	31 000,00 €
Achat matériel et mobilier	24 000,00 €
Travaux bâtiments communaux	25 000,00 €
Achat de terrains et bâti	12 000,00 €
Travaux de réfection et agrandissement mairie	569 500,00 €
Travaux de voirie	5 000,00 €
Dépenses imprévues	5 986.59 €

LES RECETTES

686 720.02 €

Ressources propres	12 150.00 €
Autofinancement	20 000.00 €
Excédent d'investissement	65 070.02 €
Subventions d'investissement	150 000.00 €
Emprunts	412 500.00 €
Virement de la section de fonctionnement	20 000.00€
Amortissements	7 000.00 €

MAIRIE DE MERENVIELLE		CA 2015	BP 2016	
Chapitres	SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Budget
	VUE D' ENSEMBLE	2015	2015	2016
N°	DEPENSES DE L' EXERCICE	532 026,06	467 487,73	514 572,33
011	Charges à caractère général	96 550,00	81 175,34	88 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	150 100,00	149 001,16	152 700,00
65	Autres charges de gestion courante	244 850,00	228 175,23	231 990,00
66	Charges financières	3 000,00		6 600,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	254,00	250,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	11 328,60	8 882,00	7 000,00
022	Dépenses imprévues	1 997,46		7 282,33
023	Virement à la section d' investissement	24 000,00		20 000,00
002	Déficits antérieurs reportés			
Total	DEPENSES	532 026,06	467 487,73	514 572,33
	RECETTES DE L' EXERCICE	453 639,43	473 396,00	450 277,43
70	Produits des services, du domaine	350,00	1 159,00	700,00
72	Travaux en régie	10 000,00	9 965,43	10 000,00
73	Impôts et taxes	226 604,00	226 702,80	227 809,00
74	Dotations, subventions, participations	194 702,00	211 840,97	189 785,00
75	Autres produits de gestion courante	20 400,00	20 809,99	19 500,00
76	Produits financiers		2,25	
77	Produits exceptionnels	1 583,43	2 202,43	2 483,43
79	Transferts decharges			
013	Atténuation de charges		713,13	
002	Excédents antérieurs reportés	78 386,63	78 386,63	64 294,90
Total	RECETTES	532 026,06	551 782,63	514 572,33
Résultat du C.A. 84 294,90 €		Résultat de l'Exercice: 5 908,27 €		
Chapitres	SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Budget
	VUE D' ENSEMBLE	2015	2015	2016
N°	DEPENSES	608 986,47	47 073,18	686 720,02
001	Déficit d'investissement reporté			
	Dépenses d' équipement	594 000,00	41 283,27	666 500,00
20	Immobilisations incorporelles	63 000,00	13 116,84	31 000,00
21	Immobilisations corporelles	34 000,00		36 000,00
23	Immobilisations en cours	497 000,00	28 166,43	599 500,00
	Opérations d' équipement (total)	14 986,47	5 789,91	20 220,02
	Dépenses des opérations financières	8 733,43	1 583,43	14 233,43
16	Remboursement d'emprunts et dettes	7 150,00		12 650,00
13	Sur subventions d' investissement	1 583,43	1 583,43	1 583,43
458	Opérations pour comptes de tiers	4 500,00	4 206,48	
020	Dépenses imprévues	1 753,04		5 986,59
	RECETTES	608 986,47	112 143,20	686 720,02
001	Excédent d'investissement reporté	23 007,87	23 007,87	65 070,02
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	24 000,00	24 000,00	20 000,00
	Recettes d' équipement	516 000,00	40 000,00	562 500,00
13	Subventions d' investissement	150 000,00		150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	366 000,00	40 000,00	412 500,00
	Opérations d' équipement (total)	21 978,60	25 135,33	19 150,00
	Recettes des opérations financières	17 478,60	20 928,85	19 150,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 500,00	12 046,85	11 500,00
165	Dépôts et cautionnement reçus	650,00		650,00
28	Ammortissements et immobilisations	11 328,60	8 882,00	7 000,00
458	Opérations pour comptes de tiers	4 500,00	4 206,48	
021	Virement de la section de fonctionnement	24 000,00		20 000,00
024	Produits des cessions			
Résultat. du C.A: 65 070,02 €		Résultat de l'Exercice: 42 062,15 €		
Compte Administratif: 149 364,92 €		Résultat cumulé de l'Exercice: 47 970,42 €		
1068	Affectation de Résultat: 20 000,00	002	Excédent Reporté: 64 294,90	
Total des prévisions 2016: Fonctionnement plus Investissement:			1 201 292,35 €	

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

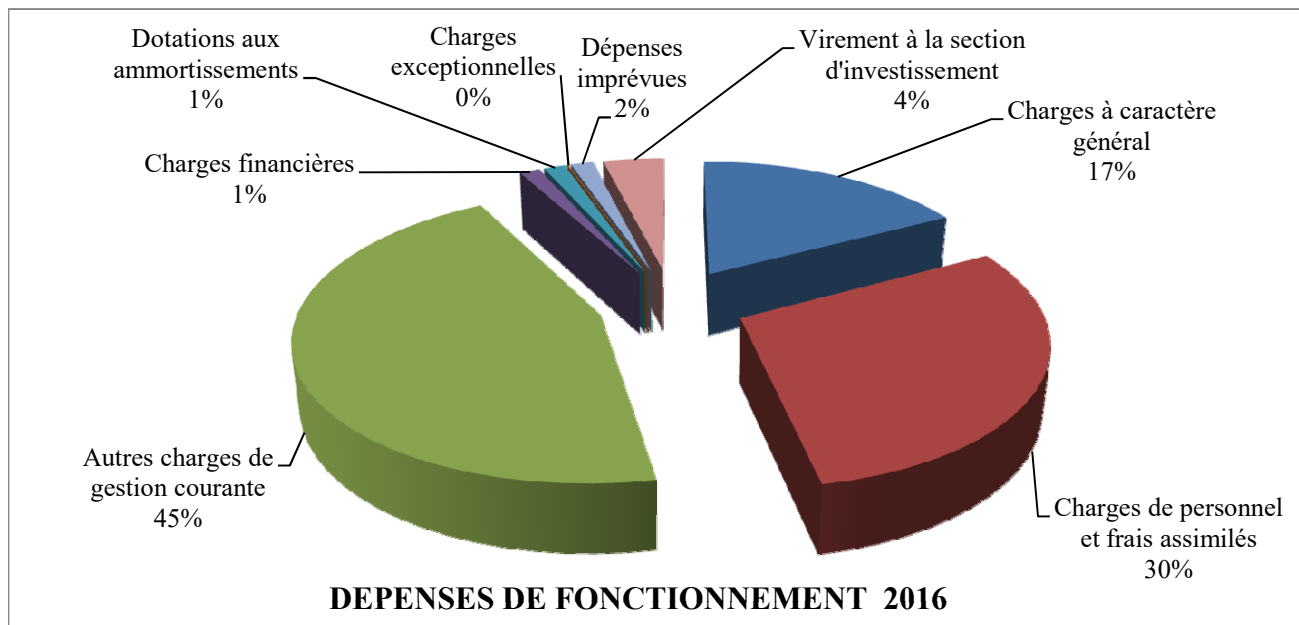
BUDGET PREVISIONNEL 2016

		BP 2015	CA 2015	BP 2016
Chapitres	LIBELLES	Budget 2015	Réalisé 2015	Budget 2016
N°	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 987,00	204,80	7 461,84
60623	Alimentation	600,00		4 000,00
60631	Fournitures d' entretien			
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	103,80	300,00
6232	Fêtes et cérémonies			
63512	Taxes foncières	100,00	101,00	110,00
6551	Secours et dots	1 400,00		1 500,00
6568	Autres Secours	1 400,00		1 000,00
657	Autres charges exceptionnelles	200,00		200,00
673	Titres annulés			
022	Dépenses imprévues	287,00		351,84
N°	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 987,00	5 866,64	7 461,84
		1 450,00	2 329,64	1 800,00
7022	Vente de récoltes et produits	50,00		100,00
70311	Part sur concessions dans les cimetières	100,00	383,00	100,00
7038	Autres redevances et recettes		341,64	
7088	Autres produits	100,00	105,00	100,00
7474	Subventions ou participations de la Commune			
752	Revenus des immeubles. Locations	1 200,00	1 500,00	1 500,00
7713	Libérations reçues			
002	Excédents antérieurs reportés	3 537,00	3 537,00	5 661,84

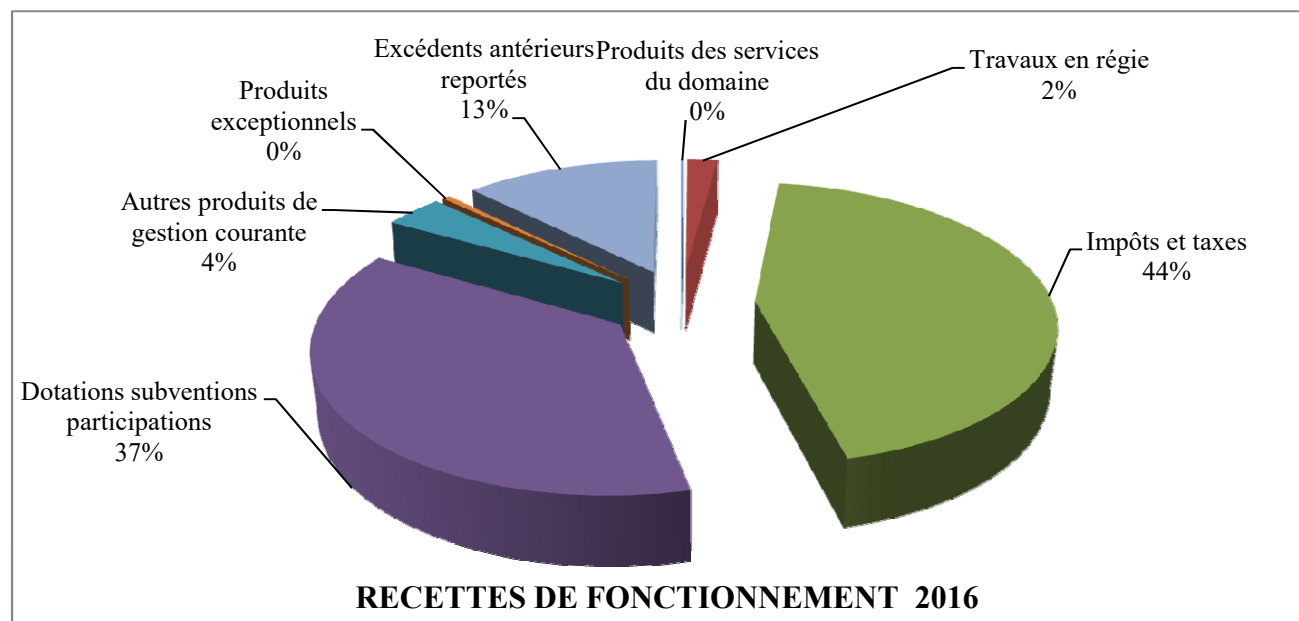
Rés. Co. Ad **5 661,84 €**

Rés. Exer **2 124,84 €**

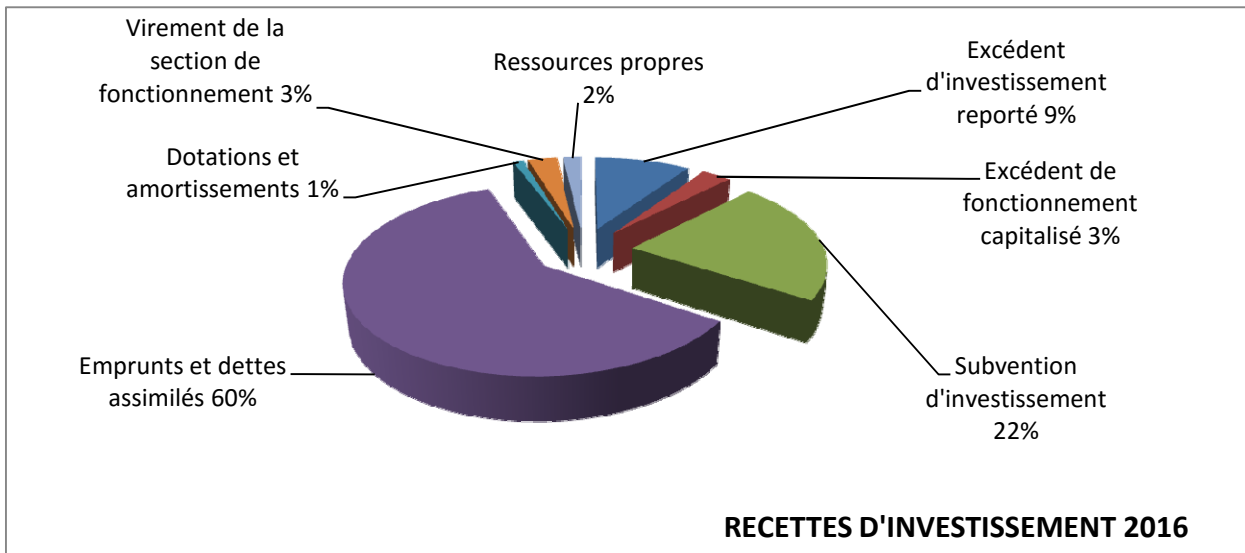
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016	TOTAUX	%
Charges à caractère général	88 750,00	17%
Charges de personnel et frais assimilés	152 700	30%
Autres charges de gestion courante	231 990	45%
Charges financières	6 600	1%
Dotations aux amortissements	7 000,00	1%
Charges exceptionnelles	250	0%
Dépenses imprévues	7 282,33	1%
Virement à la section d'investissement	20 000	4%
TOTAL	514 572,33	



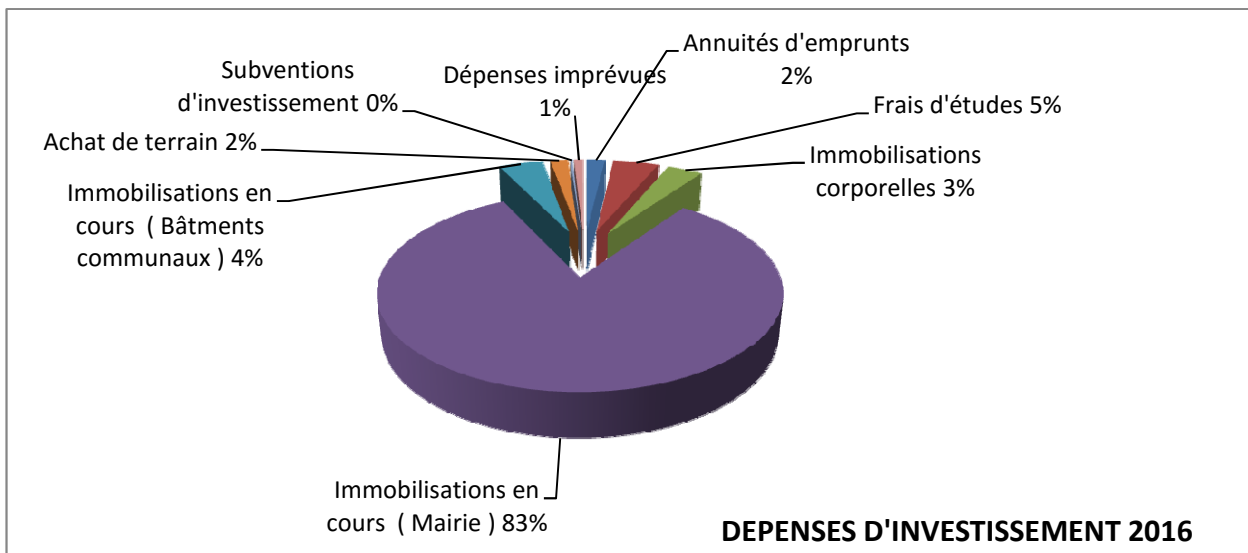
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016	TOTAUX	%
Produits des services du domaine	700	0%
Travaux en régie	10 000	2%
Impôts et taxes	227 809	44%
Dotations subventions participations	189 785	37%
Autres produits de gestion courante	19 500	4%
Produits exceptionnels	2 483,43	0%
Excédents antérieurs reportés	64 294,90	12%
TOTAL	514 572,33	



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016	TOTAUX	%
Excédent d'investissement reporté	65 070,02	9%
Excédent de fonctionnement capitalisé	20 000,00	3%
Subvention d'investissement	150 000,00	22%
Emprunts et dettes assimilés	412 500,00	60%
Dotations et amortissements	7 000,00	1%
Virement de la section de fonctionnement	20 000,00	3%
Ressources propres	12 150,00	2%
TOTAL	686 720,02	



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016	TOTAUX	%
Annuités d'emprunts	12 650,00	2%
Frais d'études	31 000,00	5%
Immobilisations corporelles	24 000,00	3%
Immobilisations en cours (Mairie)	569 500,00	83%
Immobilisations en cours (Bâtiments communaux)	30 000,00	4%
Achat de terrain	12 000,00	2%
Subventions d'investissement	1 583,43	0%
Dépenses imprévues	5 986,59	1%
TOTAL	686 720,02	





Véronique VOLTO et Alain JULIAN Conseillers Départementaux du Canton de Léguevin

Bilan de la première année de mandat

Madame, Monsieur,

Dans une génération, le tiers de la population aura plus de 60 ans. Avec l'augmentation de l'espérance de vie, les équilibres sur lesquels repose notre société ne seront plus les mêmes dans quelques années. La plus forte augmentation est estimée jusqu'en 2035, avec les générations issues du baby-boom. **Aujourd'hui, plus de 20 % de la population a plus de 60 ans. 28 000 d'entre elles sont bénéficiaires de l'APA dont 19 500 vivent à domicile. Le défi à relever est donc celui du bien vieillir. Alors comment mieux vieillir en Haute-Garonne ?**

Nous nous inscrivons dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, impulsée par le Président de la République, qui fixe un cap nouveau par rapport à l'exercice de nos missions historiques. Le Département, recentré sur ses compétences sociales, est tenu d'assurer la solidarité sociale et territoriale, solidarité envers les personnes âgées, quelque soit leur parcours de vie, quelque soit leur lieu de vie. **Car il est important de respecter les choix de vie de chacun et d'offrir les meilleures conditions possibles de maintien à domicile, de préserver l'autonomie et la protection des personnes vulnérables, de favoriser les solidarités intergénérationnelles.**

La feuille de route que le Président MERIC m'a confiée en avril 2015 est donc très large : faciliter les initiatives, accompagner les projets qui visent à répondre aux besoins des séniors sur l'ensemble du territoire, pour leur assurer un parcours de vie fluide.

Cette feuille de route prévoyait en premier lieu le dispositif de repérage de la fragilité qui a fait l'objet d'une démarche de prévention de la dépendance, menée par trois maisons des solidarités, avec les équipes du Gérontophobe dirigé par le Professeur VELLAS. Nous avons

présenté les conclusions en mars, lors du 4^{ème} congrès francophone de la fragilité du sujet âgé. **Une réflexion est en cours sur les bonnes pratiques en matière de nutrition et d'activité physique adaptée qui contribuent au ralentissement des effets du vieillissement sur la santé des personnes âgées afin de les rendre moins vulnérables.**

Le deuxième point de cette feuille de route portait sur **la mise en place et la labellisation des halte-répits qui sont des lieux d'accueil pour les personnes âgées afin de rompre l'isolement et de faciliter la vie des aidants familiaux.** Les porteurs de projets, communes, intercommunalités et associations, sont déjà à pied d'œuvre.

Nous avons décidé de réviser le schéma départemental gérontologique qui est le cadre stratégique pluriannuel des politiques publiques que la collectivité entend conduire, qui nous permettra de jouer pleinement le rôle de pilotage et de coordination en impliquant tous les acteurs. Nous allons prochainement créer la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, dont l'objectif est d'assurer la coordination des moyens. Nous allons également mettre en place le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie qui assurera la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département.

Vous le savez tous, le Département est le chef de file de l'action sociale et médico-sociale et au-delà de ses missions historiques (l'Allocation Personnalisée d'autonomie, la tarification des services d'aide à domicile ou d'hébergement, la téléassistance gratuite), la loi d'adaptation de la société au vieillissement nous donne désormais la possibilité de nous mobiliser avec les acteurs publics et privés de la Silver économie : cette filière d'innovation stimulant la croissance et l'emploi dans les domaines du logement, des déplacements, de l'aide à domicile et de l'industrie des nouvelles technologies, dans une région qui a été retenue par le Gouvernement comme territoire pilote dans le domaine de la Silver économie.

Avec toutes ces évolutions, à l'évidence nous porterons demain un autre regard sur le vieillissement. Ces chantiers sont importants car ils conditionneront la qualité de vie d'un grand nombre de haut-garonnais. Nous nous emploierons à relever ces défis qui sont le fondement de nos valeurs humanistes et fraternelles. Depuis un an, nous sommes au travail, bien résolus à tenir nos engagements.

Bien cordialement.

Véronique VOLTO

Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Haute-Garonne chargée de l'action sociale
Séniors



CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE LA SAVE **Communauté de communes de la Save au Touch**

5, rue de la Mairie - 31530 LEVIGNAC
Tel : 05 62 13 80 20 Fax : 05 62 13 80 22
centre-social.valleesave@save-touch.org

Nouveaux horaires à partir du 1^{er} septembre 2016 :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Vendredi : 9h00 à 12h00

Le centre social est un lieu **d'ACCUEIL d'ECOUTE, d'ORIENTATION et d'INFORMATION** sur les questions de la vie quotidienne.

A partir **d'ACTIVITE COLLECTIVES**, le centre social se fixe comme objectif de **METTRE EN LIEN** les habitants du territoire (Lévig-nac, Lasserre, Mérenvielle, Sainte-Livrade et Pradère-les-Bourguets), de créer ou recréer du **LIEN SOCIAL**, de **L'ENTRAIDE**, des **ACTIONS SOLIDAIRES**. C'est un lieu **PARTICIPATIF** où chaque personne inscrite peut s'investir, prendre la parole, réfléchir avec l'équipe aux actions du centre social et à son évolution.

Les nouveautés de la rentrée 2016 !

ACTIVITE « ACCES AU NUMERIQUE »

D'octobre 2016 à janvier 2017 – 12 séances
Au centre social

Lundi de 10h00 à 11h30 : groupe débutant
Mardi de 15h00 à 16h30 : groupe autonome

Renseignements et inscriptions à partir du
1^{er} septembre au centre social – RDV conseillé



ACTIVITE « CONVERSATION - COMMUNICATION »

Pour les personnes qui souhaitent se sentir plus à l'aise avec la langue française :

- Téléphoner, remplir un document administratif, prendre part à une conversation, prendre RDV chez le médecin, écrire un message à la maîtresse d'école ...

Jeudi de 14h30 à 16h00 au centre social

Renseignements et inscriptions à partir du
1^{er} septembre au centre social – RDV conseillé



ACTIVITE CULINAIRE « l'Atelier des Saveurs »

1 samedi par mois de 9h30 à 13h00 à la cuisine du centre de loisirs de Lévig nac

Cuisine et dégustation pour adultes

1^{er} RDV : samedi 7 octobre : MACARONS !

Renseignements et inscriptions à partir du

1^{er} septembre au centre social – RDV conseillé



ACTIVITE « Marche dans la forêt de Bouconne »

Pour tous

Le mercredi de 14h30 à 16h00

Le mardi de 9h30 à 11h00

Renseignements et inscriptions à partir du

1^{er} septembre au centre social – RDV conseillé



CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE LA SAVE

5, rue de la mairie 31530 LEVIGNAC

05.62.13.80.20 ou centre-social.valleesave@save-touch.org



Pendant l'été 2016

Du 28 juin au 5 août: ouverture de 9h00 à 14h00

Fermeture du centre social du 5 au 26 août– réouverture lundi 29 août

PERMANENCES SOCIALES

POUR LES HABITANTS DE LEVIGNAC, LASSERRE, MERENVIELLE,
PRADERE-LES-BOURGUETS, ST LIVRADE

ASSISTANTE SOCIALE DE LA C.A.F. 31

→ RENDEZ-VOUS TELEPHONIQUE AU 05.67.04.70.78 OU 06.11.15.12.89

**CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI NORD TOULOUSAIN**

2 mardis par mois de 9h30 a 12h00

→ AVEC RENDEZ-VOUS 05.62.79.17.39

**CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE
Y.M.C.A COLOMIERS (BENEFICIAIRES DU R.S.A)**

Le 4^{ème} vendredi du mois de 9h00 à 12h00

→ SUR RENDEZ-VOUS AU 05.61.15.99.49 OU 06.24.02.84.13

**C.C.A.S -CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE LEVIGNAC**

Le mercredi matin de 10h00 à 12h00

→ SUR RENDEZ-VOUS AU 05.61.85.42.19

Les échos du relais



La vie du Relais d'Assistants Maternels de la vallée de la Save
LEVIGNAC, LASSERRE, PRADERE LES BOURGUETS, SAINTE LIVRADE, MERENVIELLE

Et voilà une année supplémentaire qui se termine bientôt pour les nombreux enfants accueillis au RAM du SIVOM de la Vallée de la Save.

Ces longs mois ont été, une fois encore, chargés en émotions, en rencontres et en travail.

Au-delà des rencontres en matinées sur le RAM toutes les semaines, où les enfants viennent jouer dans un espace adapté, où les assistantes maternelles viennent sur un lieu dédié professionnellement...il y a sur le RAM aussi autre chose...

L'animatrice responsable de la structure : Mme Coumel Gendre, mieux connue sous le nom de « Caroline » a offert la possibilité aux assistantes maternelles de s'inscrire dans des projets tels que

- l'échange et les visites à la crèche de Mérenvielle
- un atelier corporel avec l'aide d'une intervenante extérieure faisant partie de l'association « Croque la vie »
- le projet médiathèque résolument présent dans la vie des enfants une fois par mois et qui évolue au fil des années avec l'aide de Brigitte Mondini pour la lecture et la mise en musique des contes pour les enfants
- le projet partenarial sur le village de Lévigac dédié à la prévention routière et où le RAM avait établi un stand à la hauteur des petits et des grands avec l'aide d'assistantes maternelles venues soutenir l'action bénévolement.

On pourrait croire que l'aventure s'achève ainsi mais c'est sans compter sur la détermination de Mme Coumel-Gendre de continuer à professionnaliser toujours plus les assistantes maternelles du secteur.

Elle a donc proposé une multitude de rencontres en soirée sur :

- les réflexions des pratiques professionnelles avec Mme Lucie FERNANDEZ, éducatrice jeunes enfants,

ou encore

- les analyses de pratiques avec Mme Antoinette DEZIE-ROUZIE, psychologue.

Toutes ces soirées permettent le travail sur des notions telles que la bienveillance, l'adaptation, et autant de thèmes qui concernent nos chers bambins.

Le RAM offrira aux enfants un spectacle le lundi 27 juin 2016 lors de la Fête annuelle de fin d'année avant de fermer ses portes à nos chères petites têtes blondes. Les parents sont invités pour une journée « portes ouvertes » sur le RAM.

NOTE :

Une permanence sera effective pour toutes demandes de la part des parents et professionnels jusqu'au jeudi 4 août inclus. La réouverture se fera traditionnellement le 1^{er} septembre.

RAM de La Vallée de La Save 1 bis avenue de BOUCONNE 31530 LEVIGNAC 05 61 85 58 71

Vous pouvez également contacter le **service PMI au 05.61.16.82.00 à COLOMIERS**

Par Merci à Nathalie MAYBON, stagiaire VAE EJE au RAM pour l'écriture de l'article.



En situation d'urgence,
le premier acteur du secours,
c'est vous !



Victime ou témoin
d'un accident ?



Pompiers : 18
SAMU : 15 } ou 112
Police, gendarmerie : 17

Lors de votre appel,
pensez aux 3 points suivants :

1

"JE SUIS"
> S'identifier
et
se localiser

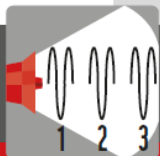
2

"JE VOIS"
> Nature
de
l'événement

3

"JE FAIS"
> Premières
actions
entreprises

Vous entendez le signal
national d'alerte



Mettez-vous en sécurité
Rejoignez sans délai un bâtiment



Tenez-vous informés
Respectez les consignes
diffusées sur France Bleu,
France Info, autres radios
locales ou France Télévisions



Restez en sécurité
N'allez pas chercher vos enfants
à l'école, ils y sont protégés par
leurs enseignants



**Ne téléphonez qu'en
cas d'urgence vitale**



Face aux risques majeurs,
constituez votre kit d'urgence

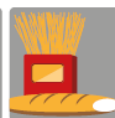


Préparez,
dans un
sac à dos,
de quoi assurer :

Protection



Hydratation et nourriture



Localisation



Soins et hygiène



Die courante



Pour compléter votre kit, rendez-vous sur :

www.risques.gouv.fr
www.interieur.gouv.fr

Pour connaître les risques près de chez
vous, renseignez-vous auprès de votre
mairie ou de votre **préfecture**, ou rendez-
vous sur :

macommune.prim.net

Être citoyen, c'est agir.
Vous aussi, soyez prêts.

Les nuisances

Nuisances et divagations des animaux domestiques



Il importe de rappeler la responsabilité première du propriétaire des animaux domestiques : La loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux **qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage : Aboiements, divagations.**

Le brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts n'est pas recommandé. Vous voulez vous en débarrasser? La déchetterie Decoset est ouverte aux habitants de Mérenvielle :

Decoset de Colomiers
Chemin de la Menude ZI en Jacca
tel:05.61.78.09.99



Les nuisances sonores

Nous vous rappelons que l'usage des dispositifs techniques **bruyants**, outils de bricolage, de jardinage et appareils de diffusion sonore, susceptibles de déranger votre voisinage est prohibé en dehors des horaires légaux suivant :

- ✚ Les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30**
- ✚ Le samedi de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**
- ✚ Le dimanche et jours fériés de **10h00 à 12h00** et de **16h00 à 18h00**



Les encombrants

Pour vous débarrasser de vos encombrants, veuillez appeler, à partir du 1er septembre 2016 le secrétariat du Service Déchets Ménagers de la Communauté de Communes de la Save au Touch au 05.34.55.46.10

Collecte des déchets recyclables

Préserveons la Nature et les générations futures.....Trions.

Collecte des piles usagées

Un point de collecte des piles usagées est disponible à la Mairie. Sachez que les piles représentent **la part la plus polluante** de nos ordures. **Alors un petit effort ...**

Collecte des vêtements et du verre

Pour trier, ci-dessous la liste des lieux sur la Commune.

Récup' verre : le lavoir
Belloc-Château d'eau
La Gare

Récupérateur Textile: Place du Village
La Gare



Eglise de Mérenvielle



Nouveau Doyenné Notre Dame d'Alet

Nos paroisses du Grandselve ne constituent plus un doyenné à elles seules, mais s'unissent aux paroisses de Blagnac et Beauzelle pour former un doyenné plus large, le doyenné Notre Dame d'Alet.

Le doyen nommé par l'Evêque est l'abbé Ayouaz. Notre ancien doyenné, lui devient la paroisse Notre-Dame de Grandselve.

Messes de la Paroisse:

Samedi à 18h00 à Lé vignac

Samedi à 18h00 à Cadours ou Pelleport ou Lagraulet en alternance

Dimanche à 9h30 à Launac (Messe en latin et grégorien).

Dimanche à 9h30 à Merville ou Daux le 1er Dimanche de chaque mois

le dimanche à 11h00 à Grenade

Le Doyenné Notre Dame d'Alet est desservi par deux prêtres:

l'Abbé François de LARBOUST, presbytère de Grenade
tel:05.61.82.61.35

l'Abbé Roch KOUMA, presbytère de Cadours
tel:05.34.59.06.78

Secrétariat Général du Doyenné: Presbytère, 19 rue Gambetta 31330 Grenade
tel:05.61.82.61.35



Eglise de Mérenvielle

Crèche « l'Arche des bambins »

- RENCONTRES -

Une année qui se clôture sous le soleil avec des souvenirs plein la tête de nos chers bambins.

Cette année aura été synonyme d'échanges et de partages, de rencontres et d'ouvertures.

En effet, sur le territoire, coexistent deux modes de garde pour les tout-petits (deux mois et demi à 3 ans) :

- Les assistantes maternelles accueillent les enfants à leur domicile et partagent des temps d'éveil au Relais d'Assistants Maternelles (RAM) une matinée par semaine.
- La crèche accueille 25 enfants dans ses locaux, encadrés par des professionnelles de la petite enfance (CAP petite enfance, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, infirmière).

La responsable du RAM et moi-même avons le souci de prendre en compte l'ensemble des demandes de mode de garde des familles et d'y répondre de la manière la plus adaptée possible. En parallèle, il nous paraît essentiel que les interlocuteurs de ces deux fonctionnements se rencontrent : c'est une façon de se connaître et se reconnaître.

C'est pour cela que, tout au long de cette année, les assistantes maternelles ont été accueillies à la crèche pour partager des temps d'éveil avec leurs enfants. L'équipe a reçu une assistante maternelle à la fois avec son ou ses enfants qu'elle a en garde. Une professionnelle de la crèche avec son groupe d'enfants, lui propose un temps d'activité (musique, activité manuelle, gym...), un temps de change et de soin et beaucoup d'échanges de pratiques ☺



La richesse de ces rencontres tient de l'investissement des professionnelles tant du collectif que de l'individuel.

Cet investissement de nos professionnelles a également permis de profiter de beaux moments de partages parents/personnel de la crèche, lors du Carnaval, du spectacle de Noël mais aussi lors de la sortie de fin d'année à la Ferme de la Bouzigue.

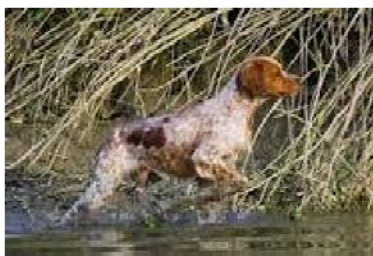


Les parents ont été nombreux à répondre présents.

- un investissement de tous qui permet à l'enfant de se construire au cœur d'un réseau bienveillant d'adultes référents.

Mélina Malumba
Directrice
Crèche l'arche des bambins

LA VIE DE L'A.C.C.A.....



REPAS ANNUEL :

C'est la trêve, les chasseurs ont rangé leur matériel mais ont profité de la coupure inter-saison pour organiser leur repas annuel. C'est en effet le 02 Avril, que plus de 60 convives se sont retrouvés à la salle polyvalente pour déguster le succulent sanglier rôti à la broche et son farçi, mais également bien d'autres plats régionaux accompagnés de breuvages consommés avec modération. Chasseurs et leurs familles, amis chasseurs des villages

alentours ainsi que des résidents mérenviellois ont pu passer un agréable moment, profitant de l'occasion pour échanger souvenirs et anecdotes dans la meilleure convivialité. Le bureau regrette néanmoins de ne pas pouvoir accepter plus de participants, limitation oblige vu la capacité de la salle, et s'en excuse auprès de ceux qui n'ont pas pu se joindre à cette manifestation. Espérons que la saison prochaine nous réservera à nouveau un sanglier pour satisfaire cette tradition.

ASSEMBLEE GENERALE

Dans le respect des obligations, l'A.C.C.A. de Mérenvielle a tenu son assemblée générale annuelle le 13 mai 2016 à la salle polyvalente (mairie en cours de rénovation) . Cette année, les documents officiels (statuts et règlements) ayant été réédités l'année précédente, l'ordre du jour s'en trouvait allégé soit :

- Rapport moral, d'activités et perspectives
- Rapport financier & budget prévisionnel
- Questions diverses



Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Les membres du bureau ont également été renouvelés à l'unanimité soit :

Président : VERSEVY Yvan - 143 rue Vieille Côte – 31530 MERENVIELLE

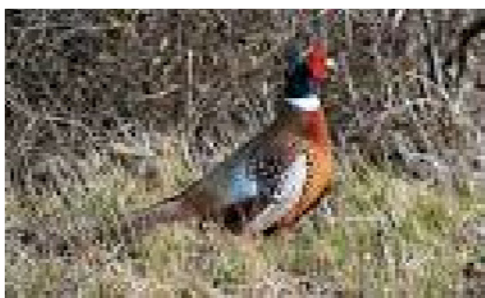
email : france.versevy@orange.fr

Tél : 05 61 86 58 46 ou 06 85 62 45 67

Vice président : DURAND Jean François

Secrétaire : RIVIERE Denis

Trésorier : GUILLAUME Charles



DIVAGATION ANIMAUX DOMESTIQUES :

Les chasseurs sont largement impliqués dans la vie et le respect de la nature. Ils sont responsabilisés et veillent à l'équilibre cynégétique des différentes espèces (destruction de nuisibles mais également actions de repeuplement d'espèces menacées).

Chiens et chats, sont des animaux domestiques qui doivent rester sous la surveillance et contrôle de leur propriétaire dans le cadre réglementaire.

Il est fréquent de constater leur présence en rase campagne, loin du domicile : **ils sont en état de divagation**, causant souvent de ce fait d'importants dégâts à la faune sauvage, surtout en phase de reproduction . Nous invitons donc leurs propriétaires à prendre au mieux les dispositions nécessaires pour remédier à ces méfaits et limiter ainsi les préjudices.

RAPPEL :Un garde assermenté est présent sur le territoire pour faire respecter la réglementation, pouvant aller jusqu'à faire valoir ses droits en termes de verbalisation.

Existence également d'une convention fourrière passée entre la municipalité et la Société Protectrice des Animaux pour limiter certains abus de divagation.

Yvan VERSEVY

LA BOSCA

Concert Vocal à l'Eglise de Mérenvielle le 18 Juin 2016





**Malgré la pluie,
un groupe de
qualité
pour la fête de la
musique**



Culture et Loisirs - Mérenvielle

vous invite à son traditionnel apéro info autour d'un verre offert qui se tiendra le 25 septembre de 18 heures à 19h55 s

Pour une conférence présent



Les Templiers imaginaires au château de Rennes le château de la Malédiction, l'ésotérisme

Nous tenterons au cours de cette conférence de vous faire découvrir l'histoire des croisades, la malédiction du grand maître et un déni de justice.

Cette conférence évoquera bien sûr le mystère du trésor des templiers. Le conférencier est Béranger Saunière, curé de Renneville. Une conférence très attendue et très expectative.

Une passionnante épopée à découvrir offerte par l'association Culture et Loisirs de Mérenvielle. Nous espérons vous accueillir nombreux et



périple en Inde

apéro-info: les Templiers

Immersion intime de 15 jours en Inde, une expérience profonde.

Une expérience exceptionnelle vendue par un groupe de Lasserrois: à ne pas manquer !

VIDE-GRENIER



MERENVIELLE

31530

25

SEPTEMBRE



Le 38 T.S.M.



Et voici que se termine la saison sportive 2015-2016...Une année sportive encore riche en activités et résultats qu'ils soient adultes ou école de tir.

Le tir est tout d'abord un sport individuel où chacun progresse à sa vitesse.

Partie 1 : l'école de tir au 10m

Le 10m bouge et se modernise à travers la discipline de l'arbalète... Un pas de tir arbalète est créé à l'extérieur, et donne la possibilité de tirer à 10, 18, 35 et 50m. Depuis l'an dernier, l'accent a été mis sur cette nouvelle discipline, l'arbalète, avec l'achat d'une seconde arbalète et le prêt d'une troisième. Trois personnes ont suivi la formation l'an dernier et ont passé leurs diplômes d'arbitre régional (Philippe Guitard, Francis Monestier et Alain Robert).

Cette année, 3 jeunes minimes et bons copains ont suivis l'entraînement le mercredi après-midi. Eliot, Bastien, Louis . Ils ont terminés brillamment 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} au championnat départemental de la haute Garonne puis 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} du championnat régional midi Pyrénées... et ont été sélectionnés tous les trois pour les Championnats de France des Ecoles de tir. Pour des problèmes d'intendances et de disponibilité des familles, ils ne pourront s'y rendre.

A espérer que ces jeunes fassent des émules l'an prochain.

Modernisation du pas de tir 10m pour les adultes et l'école de tir avec l'achat d'une cible électronique qui est capable de compter les points au 10^{ème} comme sur les concours officiels tels que les départementaux , régionaux ou France. Montage de celle-ci dès réception, soit en septembre.



La satisfaction d'un bon résultat après un cours sur la concentration et la visée... de très bon résultats cette année, un podium visé pour l'année prochaine....

Le championnat régional Midi Pyrénées.

Les 4 et 5 juin 2016, le Club de Tir St-Gaudinois a eu le plaisir d'accueillir le Championnat Régional des Ecoles de Tir de Midi-Pyrénées au Parc des Expositions du Comminges !

193 tirs sur les 204 d'enregistrés et 27 écoles de tirs représentées). De nombreux jeunes de notre ligue se sont qualifiés pour le France à MONTBELLIARD

Relevé sur le site de la fédération Française de Tir...

En arbalète :

Eliot, Bastien, Louis second, troisième et quatrième... avec respectivement :247, 246, 230 pts, le 1^{er} est à 250 pts ! **Sélectionnés France**

Quant aux carabiniers :

En minime fille : Emilie, 1^{ère} au niveau national (précision) et 1^{ère} en 3x10 **sélectionnée France pour 2 discipline**

Lauryne : 10^{ème}, et 122^{ème} au niveau national – il ne prenne que les 100 premières...

Aurélia :16^{ème} et Léa 17^{ème}

En minime garçon : Florian : 4^{ème} et 37^{ème} au niveau national, **sélectionné pour participer au France**, Florian 2^{ème} pour le 3x10 : sélectionné pour le Championnat de France

En benjamin garçon: Nicolas, Romain et Lucas pour les 27, 29 et 36^{ème} places

En poussin fille : Cloé : 9^{ème}

Poussin garçon : Jolan : 17^{ème} (pb matériel), 1er au départemental, **sélectionné pour les France.**

Raphael : 37^{ème}

La parole est donnée à nos ados :

Je leur ai posé la question : « qu'est-ce qui vous a fait venir au club de tir, pourquoi ce sport individuel ? » Nos « bisons » se sont regroupés et ont cogité après l'entraînement. Léa, la secrétaire du groupe, Lauryne, Aurélia, Jolan et Maxime ont confronté leurs idées.

« Au début de l'année, nous avons débuté le tir à la carabine, certains grâce à leurs parents, d'autres par leurs amis ou bien en aimant tirer à la carabine à la fête foraine.

Nous avons d'autant plus aimé ce sport car l'enseignant nous à tout de suite mis à l'aise et qu'il était convivial. Pendant les cours la bonne ambiance est présente. Tout le monde s'apprécie. On a voulu faire ce sport car il est original et sans prise de tête.

Tout au long de l'année, nous nous avons fait des stages ce qui nous a permis d'apprendre plein de positions afin de s'améliorer. Durant ces stages, nous avons fait des connaissances dont nous avons gardé les contacts.

Puis nous avons fait des compétitions et nous souhaitons arriver au Championnat de France de tir. Nous avons commencé par le championnat départemental de Haute Garonne puis le championnat régional Midi Pyrénées dont nous sommes très fier.

Nous avons passé une très bonne année à Mérenvielle avec un très bon coach et une très bonne équipe »..

Au plaisir de vous revoir sur les pas de tirs...

Donc un grand bravo à nos sportifs présélectionnés sans oublier ceux qui n'ont pas eu cette chance...

Pour les frais de déplacement, le club paye les frais kms ainsi qu'un forfait d'une à deux nuitées.

Partie 2 : les adultes

La discipline du tir gros calibre et la maîtrise de celle-ci est l'aboutissement d'un travail de longue haleine qui a débuté par le tir 10m pour acquérir les fondamentaux et la confiance en soi.

En effet reproduire à la perfection la même gestuelle 60 fois de suite représente un effort de concentration et physique non négligeable, en sachant que la victoire peut vous échapper pour une erreur angulaire de deux dixièmes de mm à la prise de visée, représentant un écart en cible de trois centimètres à 25m et vous faire perdre la 1^{er} place pour..... Un point !

C'est pour cela qu'au-delà de l'entraînement je pratique quatre à cinq heures de sport par semaine et comme le dit un bon ami compétiteur de haut niveau « le tir est un dépassement de soi » pour celui ou celle qui aime relever les défis ou tout simplement passer un bon moment riche en plaisir et se laisser tenter par de nouvelles expériences, ceci à tous les âges .

Je pratique régulièrement des compétitions officielles comme amicales (les plus difficiles car pluri disciplines) et j'ai « croisé le fer » en Angleterre à Bisley en rapportant en France avec une équipe de tir longue distance de Midi-Pyrénées, un trophée qui n'était pas sorti du territoire du Commonwealth depuis 1947 ! Pour l'anecdote nous sommes retrouvés face aux équipes de tir de la RAF (Royale Air Force) celles-ci avaient tiré à la courte paille laquelle allait nous battre.

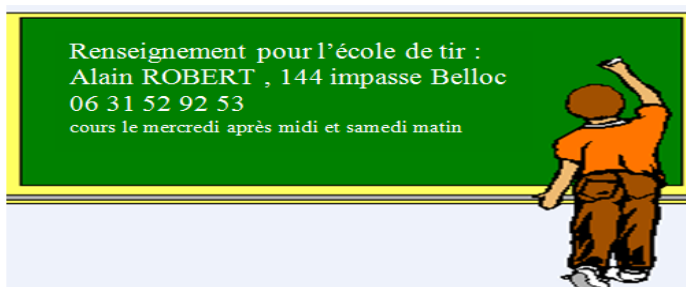
J'ai également eu l'occasion de faire des compétitions de tir militaire et d'autres dans le cadre professionnel, mais ma motivation première reste le tir sportif.

Le club de tir de Merenvielle possède des compétiteurs qui se sélectionnent et qui participent chaque année au Championnat de France de Tir aux Armes Réglementaires, la relève est présente aussi grâce aux excellents résultats de l'école de tir 10m.

Paulo Coelho disait que « L'extraordinaire empruntait le chemin des gens ordinaires », venez essayer le tir sportif !

Philippe : Venez, c'est sympa le tir! Et c'est vos enfants qui en parlent le mieux...

L'équipe pédagogique est constituée d'Adèle, Francis et moi.



LA BOULE MERENVIELLOISE

La saison de pétanque a débuté en février par la distribution des licences.

Pour rappel, les licences courent sur l'année civile et peuvent être demandées tout au long de l'année au tarif de 30 euros, elle vous permet de participer à tous les concours officiels

Vous allez découvrir les différentes activités de notre club.

Le 19 mars 2016 : soirée Couscous



Nous avons organisé cette soirée couscous à la salle polyvalente du village, tous les Mérenviellois ont reçu l'information afin de s'inscrire à cette soirée. Il y avait ce soir-là un peu plus de 50 personnes qui se sont régalées du menu concocté par Paul et les membres du bureau

Le 23 avril 2016 :Premier concours de l'année



Malgré une météo chaotique ponctuée de quelques averses, il y a eu pas moins de 45 doublettes qui se sont réunies en ce premier concours de la saison organisé par La boule Mérenvielloise. Le club était bien représenté avec 5 équipes, dont celle du Président Paul Corbi, associé à Henri Cazaux. Paul et Henri s'en sont plutôt bien sortis, puisqu'ils remportent la finale du complémentaire. Bravo à eux !! Le bureau remercie les nombreux participants.

Le 12 juin 2016 : Vide Grenier annuel



Les 15 jours précédents le Vide Grenier la météo fut désastreuse. Cela peut expliquer le faible taux de remplissage du boulodrome en terme d'exposants, en effet seulement la moitié des exposants de l'année dernière ont osé faire le déplacement, nous les en remercions et particulièrement les Mérenviellois qui se reconnaîtront.

La météo a été clémente et tout le monde a passé une agréable journée

Le 18 juin 2016 : second concours officiel

28 doublettes se sont données rendez-vous pour disputer ce concours. Notre club avait engagé 4 équipes qui se sont bien défendues. Comme d'habitude sur notre Boulodrome tout s'est passé dans une très bonne ambiance. Le Bureau remercie tous les participants

Concours amicaux du vendredi :

Le vendredi 20 mai, les concours amicaux ont repris. Nous vous rappelons que tous les Mérenviellois sont les bienvenus et d'ailleurs cette année quelques-uns nous ont rejoints.

Nouveauté cette année : pour 3 parties gagnées c'est un bon d'achat de 6 euros à valoir chez Jeannot, le fromager que l'on ne présente plus. Tandis que 4 parties gagnées vous permettront de dépenser un bon de 9 euros chez Christophe Guy la boucherie de Brax.

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 28 AOUT POUR LE CHALLENGE ALEGRE



A partir de midi :

**apéritif
Melon et jambon Sec
Paella du président
Glace
Vin rouge / rosé
Café
12 euros**

Si le cœur vous en dit, vous pouvez poursuivre l'après-midi en participant au concours de pétanque du challenge Alegre en doublette (6 euros d'engagement par équipe)

Inscriptions au 06.65.14.01.22 avant le 23 août



VOISINADE DE 2 JUILLET

C'est désormais une tradition bien établie. Voilà 11 ans que les voisins des quartiers nord du haut du village se rencontrent.

Ce fût des retrouvailles chaleureuses autour des plats préparés par tous.

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir LILIANE 90 ans et LOUIS 9 mois.

Une trentaine de personnes ont ainsi passé un samedi soir convivial avec dans le programme des parties de pétanque animées. Les gagnants 2016 sont PIERRE et JOSEPH.

Au final une voisinade réussie



VEND VEHICULE
CITROEN C4 DIESEL
6 CV 4 PORTES
41000 KMS
Contact : 05.61.86.64.30

VEND Seat Ibiza 1.6 TDI
105cv FAP STYLE Rouge
5 portes 01/07/2010
135000 Km CT Ok 6700€
05.61.86.61.67
06.21.25.00.80

NIKO TP 31

Prestation de services
particulier et professionnel
Aménagement des terres
Assainissement
Terrassement
Chemin
VRD



06.68.98.52.05